



## COMMUNIQUE DE PRESSE

À l'approche du scrutin à venir, la CGTR souhaite rappeler les principes qui fondent son engagement et son action pour la défense des revendications, des droits et des intérêts (au service) des Travailleuses et des Travailleurs (salariés), des retraités, des privés d'emploi et de la jeunesse.

Organisation syndicale attachée aux valeurs républicaines, à la justice sociale, à l'égalité des droits et à la solidarité, la CGTR inscrit son action dans l'histoire des conquêtes sociales obtenues par les luttes du monde du travail.

Dans ce contexte, la CGTR tient à exprimer sa vigilance face aux orientations portées par le Rassemblement national (RN égale front de la haine). Les positions défendues par ce parti, ainsi que ses choix et votes antérieurs, ne s'inscrivent pas, selon nous, dans une dynamique de progrès social, de renforcement des droits des salariés ni de consolidation des services publics.

La CGTR agit pour une société démocratique, libérée de toutes formes d'exploitation et de domination et contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions.

Elle agit pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, les libertés et les droits syndicaux, une nouvelle citoyenneté, la défense de l'environnement, pour la paix et le désarmement, pour les droits de l'homme et le rapprochement et la coopération des peuples.

La CGTR considère que le vote est un acte citoyen majeur. Il engage l'avenir social, économique et démocratique de notre pays. À ce titre, il ne peut être dissocié de l'histoire des luttes ouvrières, des combats pour les libertés syndicales et des avancées sociales qui ont structuré notre modèle social.

Alors que certains responsables politiques appellent publiquement à soutenir le RN, la CGTR rappelle que sa mission demeure la défense exclusive des intérêts collectifs des travailleurs et travailleuses, dans le respect des principes de solidarité, d'égalité et de cohésion sociale.

La CGTR invite chacune et chacun à exercer son droit de vote en conscience, en mesurant les conséquences des choix exprimés sur les droits sociaux, l'emploi, les services publics et le vivre-ensemble.





Étant entendu que le racisme, la xénophobie et l'homophobie ne peuvent constituer une opinion.

Fidèle à ses valeurs et à son indépendance, la CGTR continuera d'agir avec détermination pour la défense des travailleurs et pour le progrès social.

Saint-Denis, le 20 février 2026

**Le Secrétaire Général**  
**Jacky BALMINE**

**CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL**  
**DE LA REUNION**

144 Rue du Général de Gaulle BP 80829  
97476 Saint-Denis Cedex  
Tél: 0262909340 • Fax : 0262 203863  
- Courriel : cgtreunion@wanadoo.fr

